



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2021/59

Accusé de réception en préfecture
044-214401655-20211209-DE-2021-59-DE
Date de télétransmission : 10/12/2021
Date de réception préfecture : 10/12/2021

Séance publique du 9 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire-de-Clisson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Denis THIBAUD, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 18
Présents : 16
Absents : 2
Pouvoirs : 2
Votants : 18

Date d'envoi et
d'affichage de la
convocation : 02/12/2021

Présents : MM. Denis THIBAUD, Fabien MANDIN, Romain RICHARD, Asuman GUNEY, Samuel PITEL, Dominique VALTON, Catherine TAILLEE-PERRAUD, Olivier ALBERTEAU, Régis HAMY, Judith LE STER SCHWARZBARD, Sylvaine ALBERT, Nathalie VOLPATO, Michaël HERVOUET, Sophie RIDEAU, Laetitia BORTOT, Josiane BOSCHE.

Absents : Silvère REMIGEREAU, Guillaume POIRON.

Pouvoirs : Silvère REMIGEREAU à Mickael HERVOUET ; Guillaume POIRON à Denis THIBAUD

Secrétaire de séance : Régis HAMY

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DU POLE COMMERCIAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet du pôle commercial avec logements.

L'estimatif des travaux au stade du dossier de consultation des entreprises s'élève à 688 812,50€ HT. La consultation des entreprises a été lancée le mercredi 13 octobre 2021. La commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 25 Novembre 2021 pour examiner les offres avec l'aide active du cabinet LE FLOCH de La Haye Fouassière qui assure la maîtrise d'œuvre.

Au terme de la procédure, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir les entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : VRD- AMENAGEMENTS EXTERIEURS - Entreprise BLANLOEIL pour un montant de 84 497,60€ HT
- Lot n° 2 : GROS OEUVRE – MACONNERIE – Entreprise COULON FRERES de Monnières pour un montant de 232 000€ HT
- Lot n° 3 : CHARPENTE – COUVERTURE – Entreprise CHARRIER de Sainte Florence pour un montant de 37 460,54€ HT
- Lot n° 4 : ETANCHEITE - Entreprise OUEST ETANCHE pour un montant de 30 430,95€ HT
- Lot n° 05 : MENUISERIES EXTERIEURES – OCCULTATIONS – Entreprise ATLANTIQUE OUVERTURES de Vigneux de Bretagne pour un montant de 33 376 € HT
- Lot n° 06 : METALLERIE – SERRURERIE - Entreprise TALON pour un montant de 37 583 € HT
- Lot n° 07 : CLOISONS – DOUBLAGES – FAUX PLAFONDS - Entreprise SATI de Gesté pour un montant de 52 500 € HT
- Lot n° 08 : MENUISERIES INTERIEURES -Entreprise AMH de La Chapelle-Heulin pour un montant de 22 544,83€ HT
- Lot n° 09 : REVETEMENTS DE SOLS – FAIENCE - Entreprise MALEINGE de Saint Pierre Montlimart pour un montant de 31 028,11€ HT
- Lot n° 10 : PEINTURE - Entreprise MORISSEAU de Saint Lumine de Clisson pour un montant de 21 496,25€ HT
- Lot n° 11 : ELECTRICITE - Entreprise SAGE de Machecoul-Saint-Même pour un montant de 67 601,50€ HT
- Lot n° 12 : CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE - Entreprise LECLAIR de Saint Lumine de Clisson pour un montant de 89 778,57€ HT

Le montant total du marché s'élève à 740 297,35€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avis de la Commission d'Appel d'Offres tel que mentionné ci-dessus.
- **ATTRIBUE** les lots du marché pour la construction du pôle commercial comme mentionné ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou à défaut un adjoint à signer le marché selon les conditions mentionnées ci-dessus ainsi que toutes les pièces afférentes à la présente décision.

“ Pour extrait certifié conforme au registre “

Le Maire,
Denis THIBAUD

